

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION
CLASSEE**

**Projet de construction d'un bâtiment
d'entreposage et réparation de palettes diverses**

SCI CAMAGNON

Version 1 – Octobre 2023

sur la commune de Bédée (35)

Étape 7 :

AUTRES PIECES

**Pièce jointe n°11 : capacités techniques et
financières**

SCI CAMAGNON	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT <i>PJ n°11 – Capacités techniques et financières</i>	Commune de Bédée (35)
---------------------	--	----------------------------------

1. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

La SCI CAMAGNON est une société spécialisée dans le secteur d'activité de la promotion immobilière d'autres bâtiments.

CAPACITES TECHNIQUES

La SCI CAMAGNON est équipée de toutes les ressources nécessaires au montage, financement et réalisation de projets immobiliers.

Pour garantir le respect des prescriptions réglementaires, la société mettra en œuvre un système de management de l'environnement qui répondra aux exigences suivantes :

- la Direction définira une politique environnementale dans laquelle elle s'engagera à respecter les exigences légales et autres,
- un correspondant environnement sera désigné sur le site, il assurera entre autres la veille réglementaire, le suivi des plans d'actions et la réalisation des contrôles réglementaires,
- des audits de conformité réglementaire seront réalisés périodiquement pour s'assurer du respect des exigences en vigueur,
- l'efficacité et la pertinence de l'organisation mise en place seront revues périodiquement par la Direction.

CAPACITES FINANCIERES

Le capital social de la SCI CAMAGNON est de 1 000,00 €.

L'ancienneté de la SCI ne permet pas de présenter de chiffres d'affaire.

Les partenariats noués avec des acteurs ou entreprises de qualité permettent à la SCI CAMAGNON d'offrir des solutions en acquisition ou sur la base de baux de longue durée.

Les capacités financières de la SCI CAMAGNON sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, sécurité et hygiène.

L'exploitant souscrira à différentes polices d'assurances (pour exemple : Responsabilité civile ; Dommages incendie ; Foudre ; Risques industriels annexes et pertes d'exploitation consécutives ; Risques naturels ; Responsabilités des produits commercialisés ; Transports des produits commercialisés...).

GARANTIES FINANCIERES

Conformément à l'article L. 516-1 du Livre V Titre 1^{er} du Code de l'Environnement, les installations soumises à la constitution de garanties financières sont :

- 1° Les installations de stockage des déchets ;
- 2° Les carrières ;
- 3° Les installations figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 (installations SEVESO Seuil Haut) ;
- 4° Les sites de stockage géologique de dioxyde de carbone ;

SCI CAMAGNON	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT <i>PJ n°11 – Capacités techniques et financières</i>	Commune de Bédée (35)
---------------------	--	------------------------------

5° Les installations soumises à autorisation et les installations de transit, regroupement, tri ou traitement de déchets soumises à enregistrement, visés par l'arrêté du 31 mai 2012.

L'obligation de constitution de garanties financières ne s'applique pas aux installations mentionnées au 5° lorsque le montant de ces garanties financières, établi en application de l'arrêté mentionné au 5° du IV de l'article R. 516-2, est inférieur à 100 000 €.

Le site ne sera pas classée SEVESO Seuil haut, il ne figure donc pas dans la liste prévue à l'article L. 515-36.

L'activité du site n'est pas visée par l'article L. 516-1 du Code de l'Environnement.

La SCI CAMAGNON ne sera pas soumis à l'obligation de constituer des garanties financières pour le site de Bédée.